



Mixed
Migration
Centre



RAPPORT

NOVEMBRE 2024

ÉCRIT PAR : Thibaut Girault

ANALYSE DES DONNÉES : Jean-Luc
Jucker (PhD)

REVU PAR : Aurélia Donnard (MMC),
Roberto Forin (MMC), Chloe Sydney (MMC),
Nicolas Cacciuttolo (Helvetas), Régis Blanc
(Helvetas)

CITATION SUGGÉRÉE : Mixed Migration
Centre (2024) *Intégration économiques des
jeunes migrant·e·s dans les centres urbains
d'Afrique de l'Ouest et du Nord. Accès au
travail, vulnérabilités et capital humain.*
Disponible à l'adresse suivante :
mixedmigration.org

MISE EN PAGE ET CONCEPTION :
Simon Pegler

REMERCIEMENTS :

Merci à l'équipe du 4Mi et aux enquêteur·rice·s
en Afrique de l'Ouest et du Nord

Intégration économique des jeunes migrant·e·s dans les centres urbains d'Afrique de l'Ouest et du Nord

Accès au travail, vulnérabilités et capital humain

Principales conclusions

Le MMC a mené 1,869 entretiens avec des jeunes migrant·e·s internationaux à Bamako (n=517), Conakry (n=414), Niamey (n=505) et Tunis (n=433) afin d'étudier dans quelle mesure

leurs parcours migratoires participent à l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur insertion économique :

La mobilité offre des opportunités économiques aux jeunes migrant·e·s...

- **L'accès aux opportunités économiques des jeunes interrogé·e·s s'améliore une fois qu'ils/elles sont parti·e·s en mobilité.** La part de répondant·e·s indiquant avoir une source de revenus augmente de 62% avant leur départ à 80% pendant leur mobilité. Seulement 10% ont déclaré ne pas réussir à trouver un travail dans la ville où ils/elles ont été interrogé·e·s, tandis que 4% n'avaient pas de sources de revenus parce qu'ils/elles poursuivaient leurs études.
- **Lorsqu'ils/elles sont en mobilité, les deux principales difficultés pour accéder à un travail sont le manque d'offres et d'informations,** citées respectivement par 42% et 41% des jeunes qui n'arrivaient pas à trouver une source de revenus. La brièveté du séjour (16%), l'absence d'autorisation de travail (10%) et le manque de diplôme (6%) sont d'autres obstacles relativement moins souvent cités, ce qui remet en question les hypothèses communément admises sur les difficultés d'accès au travail des migrant·e·s.
- **Travailler pendant le parcours migratoire est souvent une nécessité pour pouvoir poursuivre le voyage vers d'autres destinations.** Près de la moitié de tou·te·s les répondant·e·s (45%) se sont arrêté·e·s au moins une fois pour travailler pendant leur voyage. Ce score atteint 83% des jeunes répondant·e·s qui étaient parti·e·s avec une somme d'argent insuffisante pour payer tous les frais liés à leur mobilité.
- **Avec plus des deux tiers (69%) des répondant·e·s qui travaillaient dans trois secteurs d'activité, les opportunités accessibles aux jeunes migrant·e·s sont peu variées.** Le secteur des petites entreprises est celui qui offre le plus d'opportunités accessibles, avec 39% des répondant·e·s qui travaillaient dans ce domaine, suivi par la construction (17%) et le travail domestique (13%). Les jeunes femmes avaient accès à encore moins de variété, avec la majorité d'entre elles travaillant dans les petites entreprises (pour 35/69 des répondantes à Conakry et 39/64 à Niamey), comme aides domestiques (jusqu'à 37/62 des répondantes à Tunis) ou travailleuses du sexe (92/211 des répondantes à Bamako).
- **Bien que les répondant·e·s aient eu davantage accès à des opportunités économiques dans leur ville d'entretien, la majorité (89%) exprimaient l'intention de poursuivre leur mobilité.** Cette intention était motivée par l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie générales (50%), de trouver un environnement plus sûr (32%), et/ou de bénéficier d'un système de sécurité sociale (23%), en plus de l'accès à de meilleures opportunités économiques (81%).

...mais la stabilité de l'emploi et la protection face aux risques demeurent limitées

- **Les opportunités économiques accessibles aux jeunes migrant·e·s étaient majoritairement précaires et instables, de court terme ou sous la forme de travail indépendant.** Le travail occasionnel et/ou temporaire est la forme la plus courante de travail, représentant 39% des répondant·e·s ayant un revenu (jusqu'à 63% et 60% à Niamey et Tunis). 19% étaient des travailleur·se·s indépendant·e·s, parfois faute d'alternative et de possibilités d'accès à un emploi.
- **Les risques d'exploitation et d'abus au travail soulignent l'insuffisance de la protection des jeunes migrant·e·s, même lorsqu'ils/elles accèdent à une source de revenus.** 18% des répondant·e·s estimaient que les jeunes hommes migrants étaient exposés au risque de travail forcé, contre 15% pour le même risque perçu à l'encontre des jeunes femmes migrantes. Or, la moitié (53%) des répondant·e·s qui avaient une source de revenus au moment de l'entretien a déclaré être en situation irrégulière et étaient donc exclu·e·s des régimes de protection.
- **La moitié des répondant·e·s a sollicité un soutien extérieur pour financer leur mobilité, ce qui les expose au risque d'endettement et/ou fait peser une charge financière à leur famille.** L'aide financière était le plus souvent fournie par la famille, pour 47% de tou·te·s les répondant·e·s et jusqu'à 69% de ceux/celles qui n'avaient pas de revenus avant le départ. De même, 11% des jeunes interrogé·e·s avaient contracté un emprunt pour financer leur mobilité.

La reconnaissance des compétences et de l'expérience professionnelle est un levier qui peut améliorer l'intégration économique des jeunes en mobilité

- **Les compétences professionnelles obtenues grâce à un programme d'enseignement dans le pays d'origine facilitent l'accès à des opportunités dans de nouveaux environnements économiques.** 17% des répondant·e·s qui disposaient d'une source de revenus au moment de l'entretien avaient suivi une formation professionnelle, contre 9% parmi ceux/celles qui ne travaillaient pas.
- **Les compétences pratiques acquises en situation de travail, avant le départ en mobilité, peuvent aussi être valorisées pendant la mobilité.** Les répondant·e·s qui avaient une source de revenus dans leur pays d'origine (62%) travaillaient dans des secteurs variés incluant les petites entreprises (46%), l'agriculture (12%), l'industrie (12%), le travail domestique (9%), la construction (9%) et le transport (7%).
- **La forte demande en services éducatifs parmi les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s illustre un besoin pour améliorer leurs conditions de travail et/ou accéder à de nouvelles opportunités dans un autre pays.** 70% des répondant·e·s ont déclaré avoir besoin de services liés à l'éducation. La moitié d'entre eux/elles (48%) souhaitaient suivre une formation en langue étrangère, ce qui peut améliorer leur intégration et contribuer à réduire leur exposition aux risques d'exploitation. 43% souhaitaient suivre une formation professionnelle, pour obtenir une reconnaissance d'acquis et accéder à un emploi formel par exemple.

Introduction

Ce rapport examine dans quelle mesure les parcours migratoires des jeunes participent à l'amélioration de leurs conditions de vie, et comment le capital humain qu'ils/elles apportent facilite leur insertion économique. Il fournit des informations à travers des enquêtes quantitatives menées auprès de jeunes migrant·e·s internationaux âgé·e·s de 18 à 24 ans conduites dans quatre centres urbains d'Afrique de l'Ouest et du Nord (Bamako, Conakry, Niamey et Tunis).

Cette étude fait partie d'une série de publications¹ conçues pour éclairer la programmation visant à améliorer la protection, l'insertion socio-économique et l'éducation pour les enfants et les jeunes migrant·e·s dans ces régions. Ces efforts font partie de la phase 1 du projet Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord (EJM).

Le projet vise à améliorer le soutien aux enfants et aux jeunes sur les routes migratoires en transformant les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation, d'intégration et de création d'opportunités. Dans ce cadre, le Centre sur les Migrations Mixtes (MMC) fournit des données et des analyses permettant aux parties prenantes de concevoir et de mettre en œuvre des programmes spécifiques au contexte, et de plaider pour l'inclusion de la protection, de l'accès à l'éducation et aux opportunités d'intégration socio-économique dans les services et mécanismes nationaux et régionaux existants.

Cette publication est basée sur des données quantitatives collectées par le biais du 4Mi, la méthodologie de collecte de données phare du MMC. Elle vise principalement à combler le manque de données quantitatives sur l'insertion économique des jeunes migrant·e·s dans les quatre villes étudiées.

1 MMC (2023), [Les jeunes sur les routes migratoires mixtes en Afrique de l'Ouest et du Nord : Profils et parcours](#). MMC (2023), [Réfugiés et migrants voyageant avec des enfants dans les centres urbains d'Afrique de l'Ouest et du Nord : Conditions et besoins](#). MMC (2024), [Risques pour les enfants et jeunes migrants dans les centres urbains d'Afrique de l'Ouest et du Nord](#). MMC (2024), [Réalités et besoins en matière d'éducation des enfants et des jeunes migrant·e·s en Afrique de l'Ouest et du Nord](#)

Méthodologie

Profil de l'échantillon des répondant·e·s

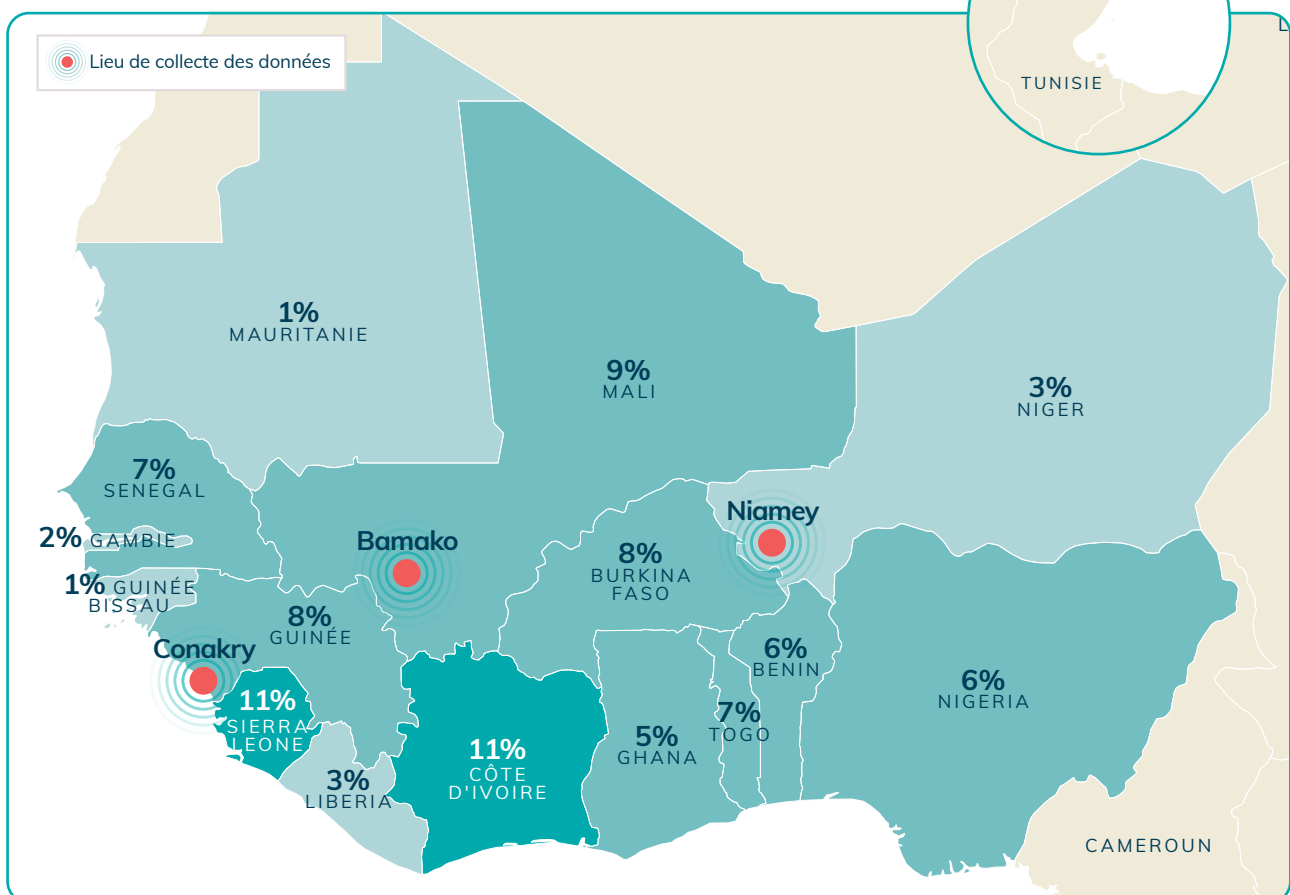
Cette analyse est basée sur 1,869 entretiens quantitatifs réalisés entre août 2020 et novembre 2023 dans les quatre villes de Bamako (n=517), Conakry (n=414), Niamey (n=505) et Tunis (n=433). L'échantillonnage était raisonné, ciblant les jeunes migrant·e·s âgé·e·s de 18 à 24 ans. La moyenne d'âge et l'âge médian étaient de 22 ans, tandis que la catégorie d'âge la plus haute (22 à 24 ans) était sur-représentée dans l'échantillon (58% des répondant·e·s) par rapport à la catégorie d'âge la plus basse (18 à 20 ans ; 31%).² Parmi tou·te·s les répondant·e·s, 36% étaient des femmes (n=665) et 64% étaient des hommes (n=1,204).

Le groupe cible de l'enquête 4Mi³ est constitué de migrant·e·s qui ont quitté leur pays d'origine dans le cadre d'une migration mixte, quel que soit leur statut. Les répondant·e·s avaient donc franchi une frontière, tandis que les déplacé·e·s internes ne sont pas couvert·e·s par la méthodologie de 4Mi.

Pays d'origine

Presque tou·te·s les répondant·e·s (87%) étaient originaires d'Afrique de l'Ouest (voir Carte 1).⁴ Ils/elles avaient commencé leur voyage à partir de 29 pays différents, les plus fréquemment cités étant la Sierra Leone (11%), la Côte d'Ivoire (11%), le Mali (9%), la Guinée (8%) et le Burkina Faso (8%). Le pays d'origine des jeunes migrant·e·s interrogé·e·s varie sensiblement d'une ville d'entretien à l'autre et reflète des tendances de migration à courte distance, sauf pour Tunis. Près de la moitié des répondant·e·s de Bamako étaient originaires soit de Côte d'Ivoire (23%), soit de Guinée (14%), soit du Togo (12%). A Conakry, la nationalité la plus représentée dans l'échantillon est la Sierra Leone (39%), devant le Mali (15%) et le Sénégal (11%). Les jeunes Malien·ne·s (13%) et Burkinabé·e·s (12%) sont les plus représenté·e·s parmi les répondant·e·s de Niamey, tandis qu'à Tunis la seule nationalité qui ressort est celle des Guinéen·ne·s (12%).

Carte 1. Pays d'origine des répondant·e·s en Afrique de l'Ouest



Cette carte est fournie à titre indicatif et ne reflète pas une position officielle quant aux frontières ou au statut juridique des territoires représentés

² Les répondant·e·s âgé·e·s de 21 ans représentaient 11% de l'échantillon total.

³ Pour plus d'informations sur la méthodologie 4Mi, consulter <https://mixedmigration.org/4mi/>

⁴ Les autres régions d'origine sont l'Afrique Centrale (9%), l'Afrique de l'Est (4%) et l'Afrique Australe (<1%).

Partie 1. Parcours de mobilité et insertion économique

Situation économique dans le pays d'origine et motivations migratoires

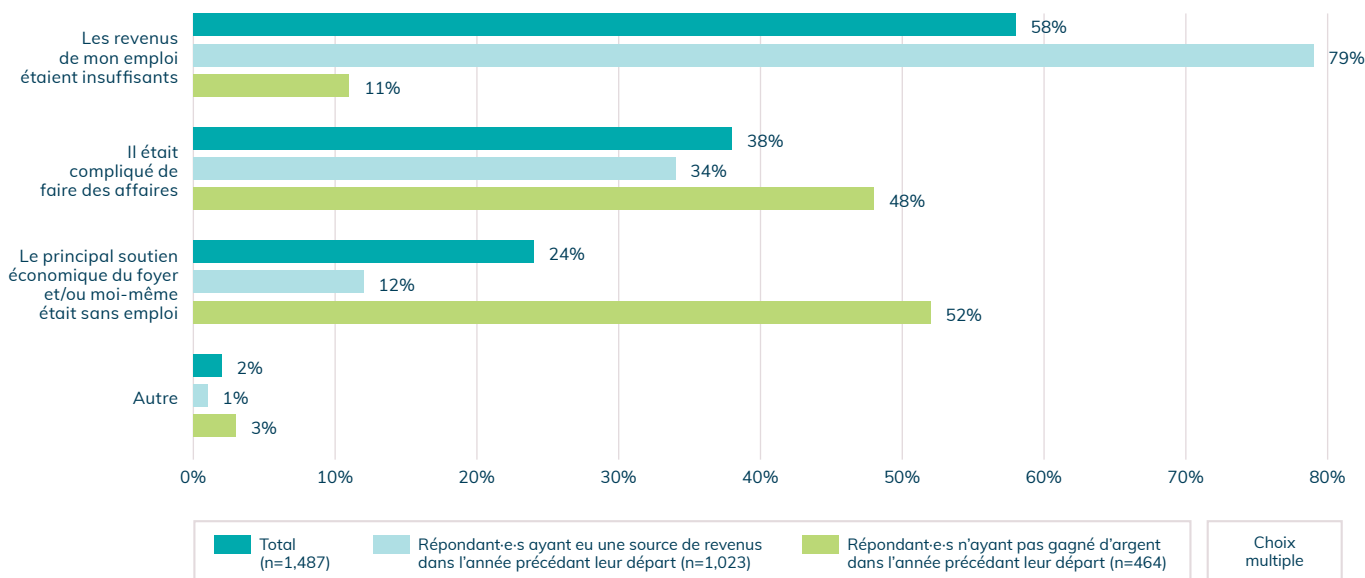
La majorité des répondant·e·s, notamment parmi les jeunes hommes, avait déjà une source de revenus avant leur départ en mobilité. Près des deux tiers (62%, n=1,156) d'entre eux/elles ont déclaré avoir gagné de l'argent dans les 12 mois précédant leur départ. Les jeunes femmes avaient moins souvent accédé à une source de revenus avant leur départ en mobilité que les jeunes hommes (51% et 68% respectivement).

Bien que les aspirations des jeunes migrant·e·s soient multiples, les motivations économiques sont le principal facteur ayant influencé leur décision migratoire. En effet, les raisons économiques sont, de loin, les plus fréquemment citées par 80% des répondant·e·s (85% des hommes, 71% des femmes). Près de la moitié (47%) de tout·e·s les répondant·e·s n'ont même cité que des motivations économiques. Néanmoins, d'autres facteurs se mêlent à ces considérations économiques : la culture de la migration (29%), les raisons personnelles ou familiales (16%), l'accès aux services et/ou la corruption perçue

(13%), ainsi que l'insécurité, les violences et les conflits (9%), notamment parmi les répondant·e·s originaires du Nigéria (n=108 ; 21%).⁵

Les motivations économiques sont plus courantes chez les répondant·e·s qui étaient déjà intégré·e·s économiquement avant de partir en mobilité. Parmi les répondant·e·s qui avaient déjà une source de revenus avant leur départ (n=1,156), une très large majorité (88%) a indiqué que des raisons économiques ont joué un rôle dans leur décision de partir en mobilité. Dans ce cas de figure, la mobilité s'apparente à un choix soigneusement élaboré en vue d'améliorer ses conditions de vie générale, ce qui souligne l'agentivité parmi les jeunes répondant·e·s. En outre, ce score est supérieur de 23 points par rapport aux répondant·e·s n'ayant pas gagné d'argent dans l'année précédant leur départ (n=713 ; 65%). Les motivations et attentes économiques varient donc entre ces deux profils de répondant·e·s.

Figure 1. Pour quels genres de raisons économiques êtes-vous parti·e ?⁶ Selon si les répondant·e·s ont indiqué avoir gagné de l'argent dans l'année précédant leur départ ou non.



5 Les autres facteurs ont enregistré des scores à la marge ; droits et libertés (4%), catastrophes naturelles ou facteurs environnementaux (2%), autres (1%). Toutefois, ces facteurs sont plus souvent rapportés sous leurs aspects économiques dans la mesure où ils peuvent constituer des conditions sous-jacentes de ces facteurs économiques. MMC (2022), [Événements liés au climat et facteurs de pression sur l'environnement : impact sur la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord](#)

6 Parmi les répondant·e·s ayant indiqué des raisons économiques parmi les facteurs ayant influencé leur décision de partir en mobilité.

Les raisons économiques citées par les répondant·e·s qui avaient une source de revenus dans l'année précédant leur départ (n=1,023) montrent les limites de leur insertion économique dans leur pays d'origine. La grande majorité (79%) a déclaré ne pas percevoir un revenu suffisant dans leurs emplois occupés dans leur pays d'origine, et un·e répondant·e sur dix (12%) était même sans emploi au moment de partir. La typologie des emplois occupés par les jeunes répondant·e·s avant leur départ (voir Partie 2) met en évidence le lien entre précarité au travail et motivations économiques de la migration.

Pour les 464 répondant·e·s qui n'avaient pas de revenus avant leur départ et qui ont cité des raisons économiques à leur mobilité, la migration semble présenter une occasion

Etapes de la mobilité et travail

Faire des arrêts en chemin pour travailler est une stratégie couramment employée par les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s qui cherchent à financer leur voyage. En effet, près de la moitié de tou·te·s les répondant·e·s (45%) se sont arrêté·e·s au moins une fois pour travailler pendant leur transit avant d'atteindre la localité où ils/elles ont été interrogé·e·s. Les jeunes hommes ont plus souvent déclaré s'arrêter en chemin pour travailler (51%) que les jeunes femmes (35%). Toutefois, cette stratégie peut s'avérer dangereuse dans des contextes où la multiplication des arrêts au cours de la mobilité est souvent associée à une plus grande vulnérabilité aux risques de protection, notamment les abus physiques et sexuels, l'exploitation et le trafic humain.⁷

Une partie des jeunes migrant·e·s interrogé·e·s étaient parti·e·s avec une somme d'argent insuffisante pour financer leur voyage, les obligeant à s'arrêter pour travailler. Près de

de mettre un terme à leur situation d'exclusion économique dans le pays d'origine. Cette marginalisation se manifeste par le manque d'opportunités de travail rémunéré, que ce soit sous forme d'emploi (cité par 52% des répondant·e·s) ou d'une activité économique à son propre compte alors que 48% ont cité un environnement des affaires défavorable. Partir en mobilité est alors perçu comme une opportunité d'accéder à un revenu dans d'autres contextes qu'ils/elles jugeraient plus favorables. En effet, la mobilité leur offre un accès à des opportunités économiques ; la large majorité (79%) a déclaré avoir une source d'argent dans le pays d'entretien. Mais ces aspirations se heurtent à des difficultés d'accès à l'information sur les opportunités de travail disponibles et, lorsqu'ils/elles trouvent un emploi, à des conditions de travail précaires (voir Partie 2).

deux répondant·e·s sur cinq (38%) ont en effet déclaré que la somme d'argent avec laquelle ils/elles étaient parti·e·s ne leur avait pas permis de payer tous les frais liés à leur mobilité (n=679). Parmi eux/elles, 83% ont travaillé au cours de leur transit pour payer ces frais. Les aides financières envoyées par la famille et les ami·e·s ainsi que l'emprunt d'argent à d'autres migrant·e·s sont deux autres stratégies également employées, bien que dans des proportions bien inférieures (respectivement par 19% et 8% des répondant·e·s). De multiples raisons peuvent expliquer l'insuffisance des moyens financiers, tels que le manque de moyens initiaux, de planification financière, la réticence à voyager avec de grandes sommes d'argent en espèces, l'incertitude liée à la destination finale ou encore des dépenses imprévues en chemin. Toutes ces raisons obligent donc de nombreux·se·s jeunes migrant·e·s à interrompre leur voyage, ce qui souligne la centralité du travail dans le processus migratoire, mais aussi leur exposition à des risques accrus au cours de leur mobilité.

Opportunités économiques dans quatre grandes villes d'Afrique de l'Ouest et du Nord

Dans l'ensemble, les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s accèdent à plus d'opportunités économiques après leur mobilité qu'avant leur départ. En effet, la proportion de répondant·e·s déclarant avoir une source de revenus passe de 62% avant leur départ à 80% pendant leur mobilité, au moment de l'entretien. Le profil des villes d'entretien, toutes des capitales et centres d'activité économique, est un facteur qui peut expliquer ce meilleur accès à des possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat.⁸

Bamako et Conakry semblent offrir plus d'opportunités économiques que Tunis et Niamey. Une proportion plus élevée de répondant·e·s avaient une source de revenus au moment de l'entretien à Bamako (85%) et Conakry (84%) qu'à Tunis (73%) et Niamey (73%). Ce score est moins élevé à Tunis en partie parce que la ville attire davantage d'étudiant·e·s à la poursuite d'un enseignement supérieur de qualité.⁹ En outre, cette proportion

est à considérer avec prudence en raison de la part élevée (53%) de répondant·e·s dont les revenus viennent, intégralement ou en partie, de leur famille plutôt que d'un travail rémunéré.¹⁰

Les opportunités accessibles aux jeunes migrant·e·s sont concentrées dans un nombre peu diversifié de secteurs qui varient selon la ville d'entretien et une division genrée du travail. Chaque ville d'entretien présente des caractéristiques propres à son bassin d'emploi en termes de secteurs d'activité accessibles à la main d'œuvre de jeunes migrant·e·s qui sont étudiées dans la Figure 2 et les sections suivantes. La concentration des opportunités accessibles aux jeunes migrant·e·s les expose aux risques de précarité de l'emploi, de conditions de travail difficiles, de dépendance économique vis-à-vis d'employeur·se·s spécifiques,¹¹ et aux risques d'exploitation sexuelle.¹²

7 MMC (2020), [A sharper lens on vulnerability \(West Africa\). A statistical analysis of the determinants of vulnerability to protection incidents among refugees and migrants in West Africa](#)

8 ILO (2020), [Exploring the potential for skills partnerships on migration in West Africa and Sahel](#)

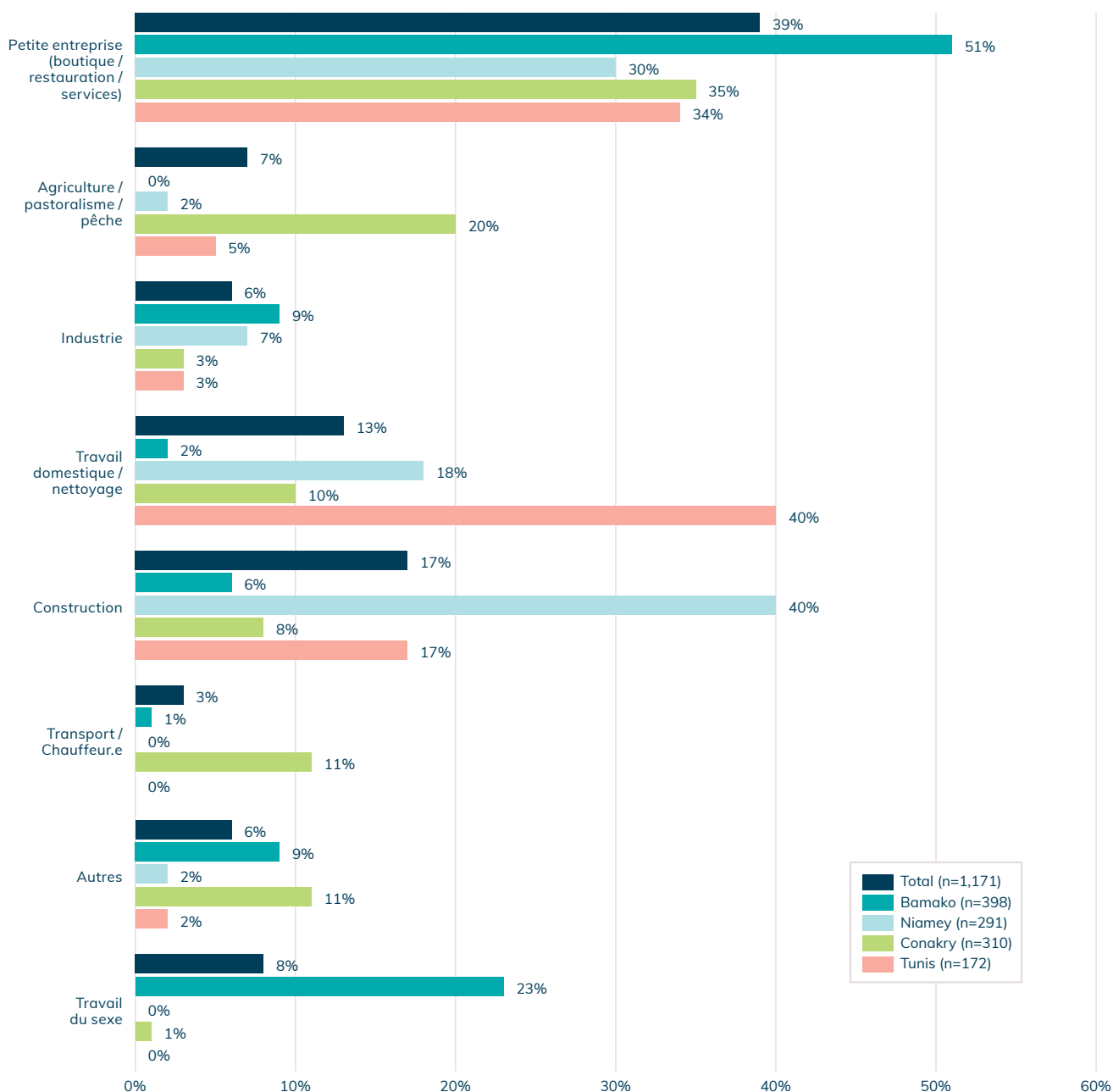
9 MMC (2024), [Op. cit.](#)

10 La même proportion n'est que de 1% à Bamako, 9% à Conakry et 5% à Niamey.

11 ODI (2018), [Decent work, migration and the 2030 agenda for sustainable development.](#)

12 ODI (2016), [Women on the move: migration, gender equality and the 2030 agenda for sustainable development](#)

Figure 2. Dans quel secteur gagnez-vous de l'argent ?¹³ Par ville d'entretien.



Les petites entreprises sont le secteur d'activité qui offre le plus d'opportunités d'insertion aux jeunes en mobilité (39%), mais ce domaine d'activité les rend aussi vulnérables. Il s'agit d'un domaine d'activité où le besoin de main d'œuvre non qualifiée est élevé. Les jeunes migrant·e·s peuvent rapidement s'adapter en développant leurs compétences en situation de travail ou en transférant celles acquises dans d'autres professions et/ou dans leur pays d'origine.¹⁴ C'est aussi un secteur où le travail indépendant, en particulier l'entrepreneuriat de nécessité, est courant car il permet de démarrer une petite entreprise avec

peu de ressources préalables. Toutefois, les jeunes migrant·e·s qui démarrent une auto-entreprise sont particulièrement vulnérables aux fluctuations économiques, ont un accès limité aux marchés et manquent de capitaux financiers.¹⁵ En outre, les modalités de travail dans les petites entreprises sont flexibles, facilitant l'embauche mais souvent dans des conditions précaires caractérisées, entre autres, par le travail occasionnel et/ou temporaire, la prévalence de bas salaires ou encore l'absence de protections sociales (voir Partie 2).¹⁶

13 Parmi les répondant·e·s ayant indiqué gagner de l'argent au moment de l'entretien à travers un emploi régulier, temporaire ou occasionnel, et/ou comme entrepreneur·e/travailleur·se indépendant·e. Parmi eux/elles et pour l'ensemble des villes, l'option « Autres » regroupe les choix de réponse suivants : sécurité (n=10), finance et informatique (n=7), fonction publique et enseignement (n=10), professionnel·le de santé (n=4), secteur créatif (n=3), refus (n=1), secteur minier (n=2), et autres (n=40).

14 Ce secteur d'activité a pu être favorisé car près de la moitié (46%) des répondant·e·s qui avaient une source de revenus avant leur départ possédaient déjà une expérience et des compétences dans le commerce de détail, le service à la clientèle et/ou la restauration.

15 UNCTAD (2018), [Policy guide on entrepreneurship for migrants and refugees](#)

16 ODI (2018), [Op.cit](#)

Bamako

La division du travail selon le genre est très marquée parmi les répondant·e·s à Bamako (n=398, jeunes femmes : n=211, jeunes hommes : n=187).¹⁷ Les jeunes femmes travaillaient essentiellement dans deux secteurs à Bamako ; les petites entreprises (47%) et le travail du sexe (44%). Ces deux domaines d'activité soulignent leur plus grande vulnérabilité à la précarité de l'emploi et aux risques d'exploitation, y compris sexuelle,¹⁸ dans un contexte de prévalence de réseaux de trafics humains dans l'industrie du sexe au Mali.¹⁹ En revanche, et contrairement aux autres villes d'entretien, elles n'étaient qu'une minorité à être engagées comme travailleuses domestiques (2%). A Bamako, les travailleuses domestiques sont plus souvent embauchées parmi les jeunes femmes, parfois mineures, en provenance des régions rurales environnantes.²⁰ Les jeunes hommes, quant à eux, bénéficiaient d'opportunités économiques plus variées entre les secteurs des petites entreprises (54%), de l'industrie (18%) et de la construction (13%).

Conakry

Les jeunes femmes migrantes interrogées à Conakry semblent avoir un accès plus limité aux opportunités économiques.

En général, 84% des répondant·e·s qui avaient une source de revenus à Conakry (n=348) disposaient d'une source de revenus au moment de l'entretien. Mais les jeunes femmes ont moins souvent rapporté avoir une source de revenus que leurs homologues masculins (respectivement 78%, n=86, et 87%, n=262). De même, 13/86 (15%) d'entre elles tiraient leurs revenus, en partie ou intégralement, de l'argent envoyé par leur famille (contre 7% des jeunes hommes interrogés).

A Conakry, la répartition du travail parmi la population de jeunes migrant·e·s (n=310, jeunes femmes : n=69, jeunes hommes : n=241) **semble relativement équilibrée entre les différents secteurs.** Certes, les domaines des petites entreprises (35%) et de l'agriculture (20%) dominent, employant à eux deux plus de la moitié des jeunes migrant·e·s interrogé·e·s, mais les secteurs des transports (11%), du travail domestique (10%) et de la construction (8%) sont aussi des secteurs d'emploi à Conakry. L'accès à des opportunités économiques dans le secteur agricole est une particularité propre aux jeunes migrant·e·s interrogé·e·s à Conakry qui ne se retrouve pas dans les autres villes d'entretien et est liée à la prévalence de ce secteur en Guinée, y-compris dans le bassin d'emploi de Conakry.²¹ Ce secteur est caractérisé par la saisonnalité des opportunités économiques, ce qui participe à la prédominance

du travail occasionnel et/ou temporaire à Conakry (voir Partie 2). En outre, les opportunités disponibles pour les jeunes femmes migrantes sont plus concentrées autour de deux secteurs, à savoir les petites entreprises (35/69) et le travail domestique (11/69). A l'inverse, certaines professions ne sont accessibles qu'aux jeunes hommes migrants comme dans le transport où 15% d'entre eux travaillaient au moment de l'entretien.

Niamey

A Niamey, trois secteurs d'activité concentrent à eux-seuls 88% de la main d'œuvre de jeunes migrant·e·s interrogé·e·s (n=291, jeunes femmes : n=64, jeunes hommes : n=227) ; la construction (40%), les petites entreprises (30%) et le travail domestique (18%). Les femmes se retrouvent essentiellement dans les secteurs des petites entreprises (39/64) et du travail domestique (19/64). Les hommes travaillent aussi dans ces domaines, mais dans des proportions plus basses (21% dans les petites entreprises, 15% comme travailleurs domestique). Niamey ressort surtout comme un pôle pour le domaine de la construction, avec la moitié (52%) des jeunes hommes interrogés qui travaillaient dans ce domaine. La réputation des travailleurs migrants dans le secteur du bâtiment à Niamey repose sur la reconnaissance de leurs compétences spécialisées. Ils viennent combler un déficit sur le marché du travail local et constituent une main d'œuvre fortement demandée.²²

Tunis

A Tunis, les opportunités économiques accessibles aux jeunes migrant·e·s interrogé·e·s (n=172, jeunes femmes : n=62, jeunes hommes : n=110) **étaient limitées à trois secteurs principalement** ; le travail domestique (40%), les petites entreprises (34%) et la construction (17%). La division sociale du travail selon le sexe est encore plus marquée qu'à Niamey, avec 37/62 (60%) des jeunes femmes occupées comme travailleuses domestiques (contre 28% des jeunes hommes) et 26% des jeunes hommes travaillant dans le secteur de la construction (contre une seule répondante parmi les jeunes femmes). En travaillant dans des secteurs d'activité physiquement exigeants délaissés par la main d'œuvre locale, les jeunes travailleur·se·s migrant·e·s comblent des lacunes du marché de l'emploi en Tunisie. Mais ces secteurs sont aussi caractérisés par une plus grande prévalence du travail informel, ce qui accentue leurs vulnérabilités et participe au manque de visibilité et de reconnaissance de la contribution des jeunes migrant·e·s à l'économie tunisienne et à son développement.²³

17 Seul·e·s les répondant·e·s qui tiraient leurs revenus (i) d'un emploi régulier, (ii) d'un travail occasionnel/temporaire et/ou (iii) d'une auto-entreprise ont été interrogé·e·s sur leur secteur d'activité.

18 MMC (2020), [Migration mixte en milieu urbain – Etude de cas sur Bamako](#)

19 OIM (2019), [Un nombre croissant de migrants nigériens sont victimes d'exploitation et de traite dans l'industrie du sexe au Mali](#)

20 Educo (2018), [Réalisation d'une étude pour la mise en œuvre du projet « promotion des droits et protection des filles travailleuses domestiques à Bamako au Mali »](#)

21 Toutefois, la population active guinéenne travaille plus fréquemment dans ce domaine que les personnes nées à l'étranger. OIM (2020), [Migration en Guinée. Profil migratoire national 2020](#)

22 Entretien avec informateur·rice clé, 12 juin 2024.

23 MMC (2021), [Les épreuves cachées d'une main d'œuvre invisible. La vie économique des réfugiés et des migrants en Tunisie](#)

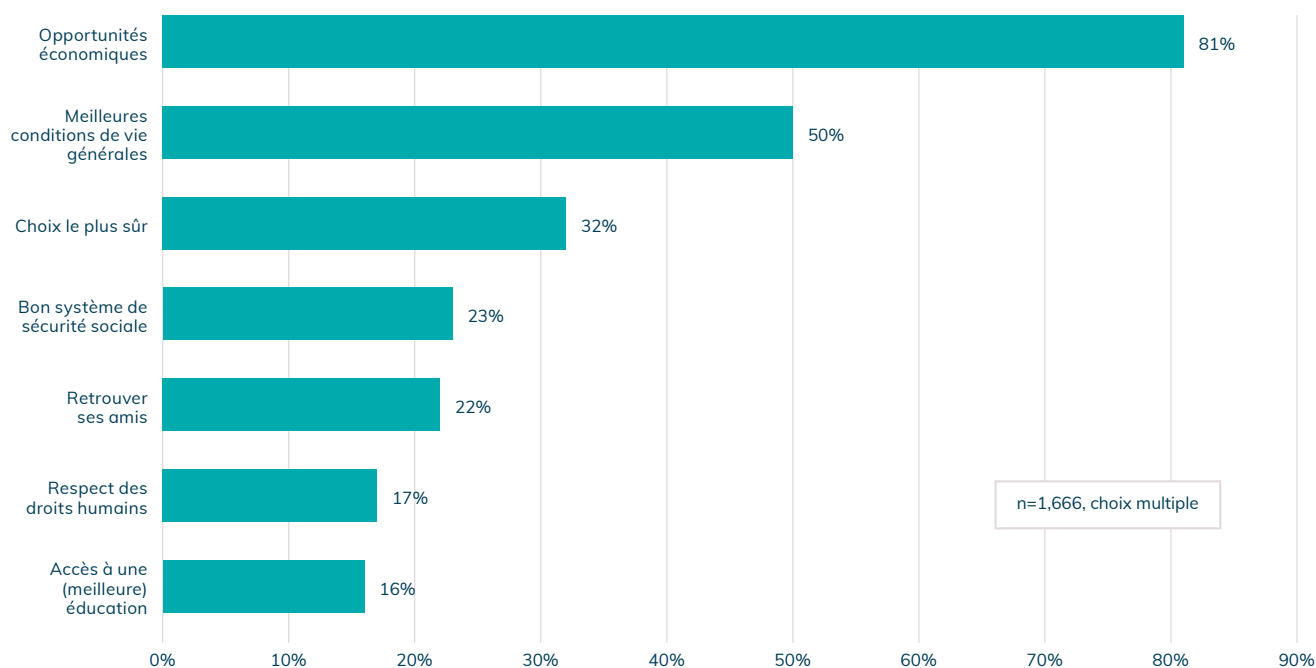
Intentions de mobilité et motivations mixtes

La majorité des jeunes interrogé·e·s estimaient que leur parcours migratoire n'était pas terminé. Près de neuf répondant·e·s sur dix (89%, n=1,666) ne considéraient pas la ville où ils/elles ont été interrogé·e·s comme leur destination finale. Les cinq pays de destination préférée les plus fréquemment mentionnés étaient la France (13%), le Canada (11%), la Belgique (9%), les Etats-Unis (8%) et l'Allemagne (7%). En outre, 10% des répondant·e·s ont cité l'Europe, sans préciser de pays particulier, comme destination préférée.

Dans une majorité de cas, les motivations économiques s'entremêlent avec d'autres facteurs pour orienter le choix

d'une destination. Les raisons économiques sont le facteur le plus souvent cité, par 81% des jeunes, pour expliquer le choix de leur destination préférée. Mais, parmi eux/elles (n=1,357), 83% ont cité d'autres raisons en plus de leurs motivations économiques. D'autres aspirations motivent leurs choix, tels que l'espoir d'accéder à de meilleures conditions de vie générales (pour 50% des jeunes n'ayant pas atteint leur destination finale), à une destination sûre (32%), ou encore à un système de sécurité sociale (23% ; voir Figure 3). Ces motivations montrent que, pour les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s, la recherche d'un environnement protecteur est aussi cruciale que l'accès à des opportunités économiques.

Figure 3. Pourquoi avez-vous choisi cette destination ? (Top 7 des réponses)²⁴



²⁴ Parmi les répondant·e·s n'ayant pas atteint leur destination finale. Les autres options de réponse incluaient la présence d'une communauté issue de la même culture (16%), l'opportunité de retrouver des membres de la famille (16%), l'accès plus rapide ou facile à l'asile (13%), l'accès à des (meilleurs) soins de santé (10%), les libertés individuelles (7%), la proximité avec le pays de départ (2%).

Partie 2. Limites de l'insertion économique des jeunes en mobilité

Difficultés d'accès à des opportunités économiques avant et pendant la mobilité

Absence de ressources financières avant le départ

L'absence de revenus avant le départ s'explique principalement par le chômage et la poursuite des études. Parmi les répondant·e·s ayant déclaré ne pas avoir gagné d'argent dans les 12 mois précédant leur départ (n=713), 48% étaient sans emploi et 43% étaient des apprenant·e·s.²⁵ La première raison (chômage) met en évidence les difficultés de la population jeune d'Afrique de l'Ouest et du Nord à trouver sa place sur le marché du travail formel. La seconde raison (éducation) n'implique pas une situation de contrainte ; l'âge des répondant·e·s (entre 18 et 24 ans) est cohérent avec ce score où près de la moitié d'entre eux/elles n'avaient pas terminé leur parcours d'éducation. En revanche, ce score soulève la possibilité d'une éventuelle interruption de la scolarité au moment de partir en mobilité. Au-delà d'un certain âge, l'accès à une meilleure éducation paraît moins attractif que les opportunités économiques pour les jeunes qui partent en mobilité.²⁶

Les responsabilités familiales et domestiques ajoutent des difficultés aux jeunes femmes pour accéder à une source de revenus dans leur pays d'origine. La proportion de jeunes femmes n'ayant pas accédé à une source de revenus avant leur départ (49%, n=325) était plus élevée que la même proportion chez les jeunes hommes (32%, n=387). Parmi eux/elles, 11% des jeunes femmes ont déclaré ne pas gagner d'argent avant leur départ en raison des tâches familiales et domestiques qu'elles supportaient, contre seulement 2% des jeunes hommes. Parallèlement, la proportion des répondant·e·s citant le chômage pour expliquer pourquoi ils/elles n'avaient pas de sources de revenus était plus élevée parmi les jeunes hommes (53%) que parmi les jeunes femmes (43%).²⁷ Cela ne signifie pas que les jeunes femmes étaient moins souvent sans-emploi que les jeunes hommes mais qu'elles faisaient face à d'autres contraintes liées à une division inégale du travail non-rémunéré associé aux tâches familiales et domestiques.

Obstacles rencontrés dans la recherche d'opportunités économiques dans les villes d'entretien

L'absence de revenus au cours de la mobilité s'explique surtout par les difficultés à trouver un emploi rémunéré ou la poursuite des études. Seulement 18% (n=339)²⁸ de tou·te·s les répondant·e·s n'avaient pas de sources de revenus au moment de l'entretien. Parmi eux/elles, 22% étaient des apprenant·e·s et 55% n'arrivaient pas à trouver un travail. Les jeunes femmes

interrogées (n=108) ont plus souvent cité la poursuite de leurs études (44%) que leurs homologues masculins (n=231, 12%) pour expliquer leur absence de revenus. Elles étaient également plus souvent dans une situation de travail non-rémunéré, ce qui souligne leur plus grande vulnérabilité financière. En effet, elles étaient plus fréquemment chargées de responsabilités domestiques et/ou familiales (pour 7% d'entre elles contre aucun répondant masculin) et exerçaient plus couramment une activité rétribuée en nature (pour 13% d'entre elles, contre 6% des jeunes hommes interrogés).

Les deux principales raisons qui freinent les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s à trouver des opportunités économiques sont le manque d'offres et d'informations sur les emplois disponibles.

Parmi les répondant·e·s qui n'arrivaient pas à trouver un travail (n=185), 42% ont indiqué que leurs recherches n'avaient pas été fructueuses et 41% ne savaient pas où chercher un emploi. Ces facteurs résultent de freins qui affectent aussi les populations non migrantes dans les bassins d'emploi étudiés, ce qui y justifie l'adoption d'approches globales pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes migrant·e·s et non-migrant·e·s.

Les hypothèses communément admises sur la brièveté du séjour et le niveau d'éducation pour expliquer les difficultés d'accès au travail des personnes en mobilité sont remises en question par les perceptions des répondant·e·s. 16% des répondant·e·s ont indiqué ne pas rester suffisamment longtemps dans la ville d'entretien pour pouvoir trouver un emploi, et 6% ont déclaré ne pas avoir les qualifications et/ou le diplôme requis pour le marché du travail. De même, l'exclusion d'un régime de travail formel, qui concerne 10% des jeunes répondant·e·s ayant déclaré ne pas avoir le droit de travailler (voir Figure 4), est relativement peu souvent citée. Néanmoins, ces trois facteurs justifient des solutions inclusives visant à faciliter l'accès à l'emploi des jeunes migrant·e·s en tenant compte de leur durée de séjour limitée et de leurs difficultés d'accès à un statut régulier.

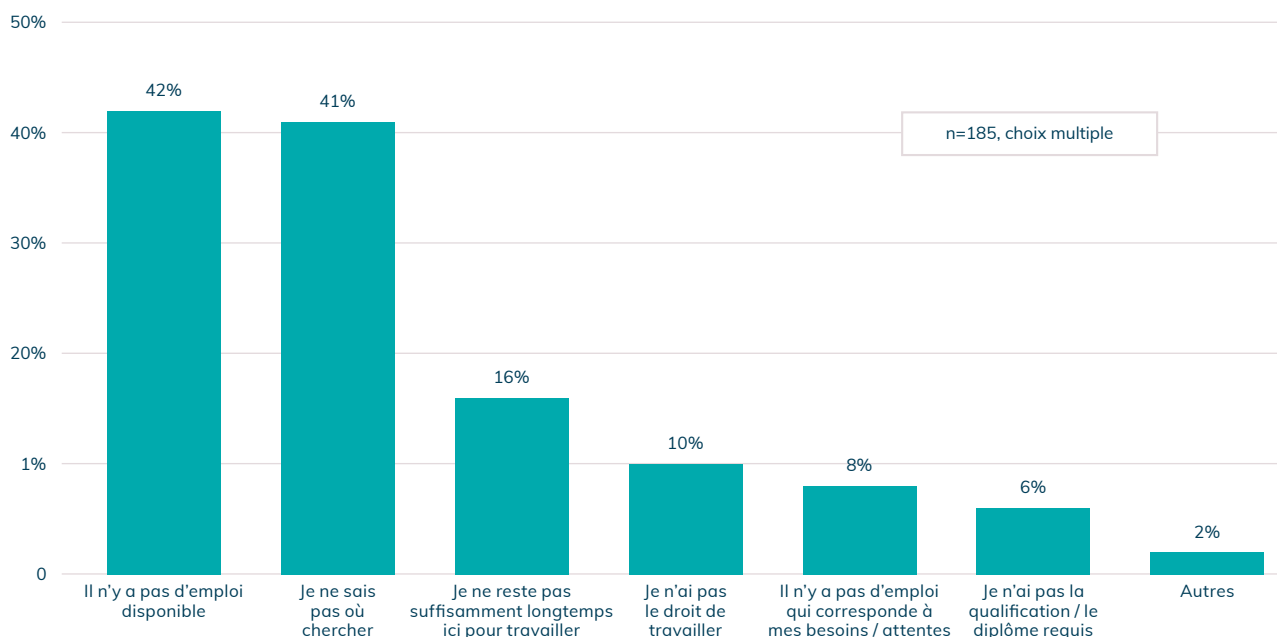
25 Le terme « apprenant·e » est un générique qui comprend plusieurs catégories d'élèves, étudiant·e·s, écolier·e·s et/ou apprenti·e·s dans un contexte Ouest et Nord-africain où les jeunes de 18 à 24 ans peuvent autant ne pas avoir terminé leur enseignement secondaire qu'être inscrit·e·s à l'université où suivre une formation professionnelle.

26 MMC (2024), [Op.cit.](#)

27 La proportion d'apprenant·e·s était similaire entre les hommes et les femmes (45% et 42% respectivement).

28 Les analyses désagrégées par villes d'entretien ne sont pas possibles pour cette section compte tenu de la taille trop restreinte des sous-échantillons étudiés.

Figure 4. Pourquoi n'avez-vous pas pu trouver un emploi jusqu'à présent ?²⁹



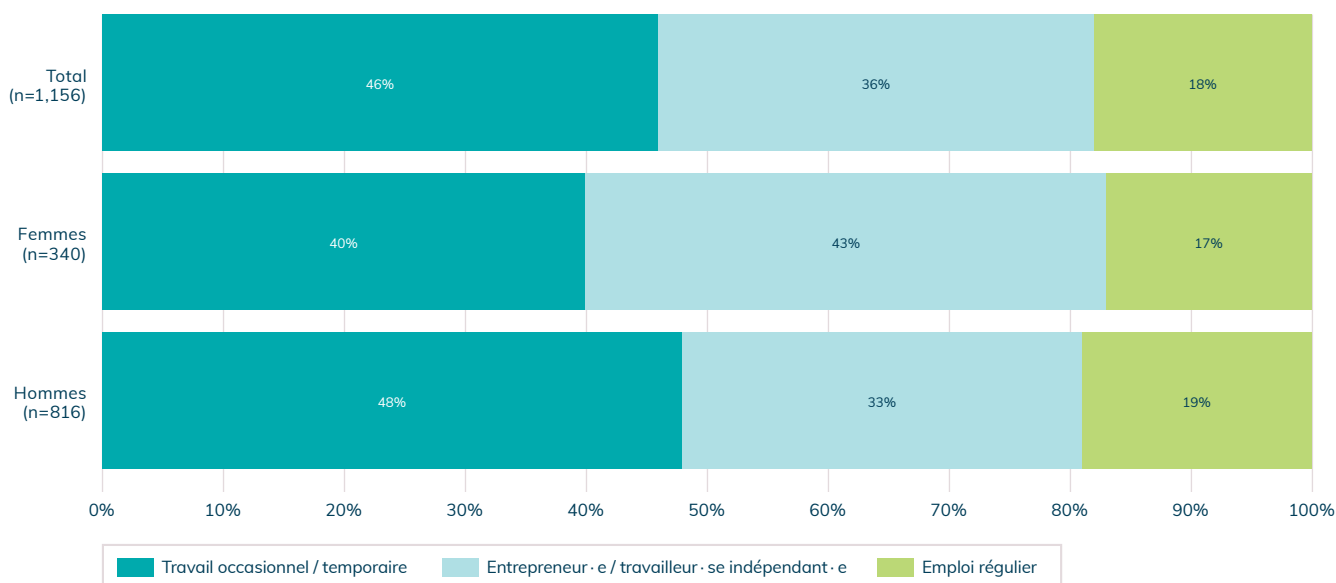
Précarité au travail

D'une précarité au travail dans le pays d'origine...

La majorité des 1,156 jeunes répondant·e·s qui avaient une source de revenus dans leur pays d'origine ne bénéficiaient pas d'une stabilité d'emploi leur garantissant une sécurité financière. Parmi eux/elles, seulement 18% bénéficiaient d'un emploi formel offrant un travail et des revenus réguliers. A l'inverse, 46% disposaient de revenus provenant de sources occasionnelles et/ou temporaires. Plus d'un tiers

(36%) exerçaient une activité à leur propre compte, comme entrepreneur·e·s et/ou travailleur·se·s indépendant·e·s (voir Figure 5). Dans le contexte Ouest et Nord-africain, cela se traduit fréquemment par un entrepreneuriat de nécessité où les individus sont contraints de créer une activité de subsistance faute d'autres alternatives.³⁰ Ces chiffres illustrent aussi la situation de l'emploi des jeunes en Afrique sub-saharienne où le manque de conditions de travail décentes, le sous-emploi et le travail informel sont omniprésents.³¹

Figure 5. Comment gagniez-vous de l'argent dans les 12 mois qui ont précédé votre départ ?³² Par sexe.



29 Parmi les répondant·e·s ayant indiqué ne pas gagner de l'argent au moment de l'entretien parce qu'ils n'arrivaient pas à trouver un travail.

30 La Banque Mondiale définit l'entrepreneuriat de nécessité (ou de subsistance) comme « Une personne qui s'engage dans une activité entrepreneuriale principalement comme moyen de fournir un revenu de subsistance pour lui-même/elle-même ». The World Bank (2016), [Growth entrepreneurship in developing countries: a preliminary literature review](#)

31 ILO, [Youth employment in Africa](#), consulted in May 2024

32 Parmi les répondant·e·s ayant indiqué gagner de l'argent dans les 12 mois précédant leur départ.

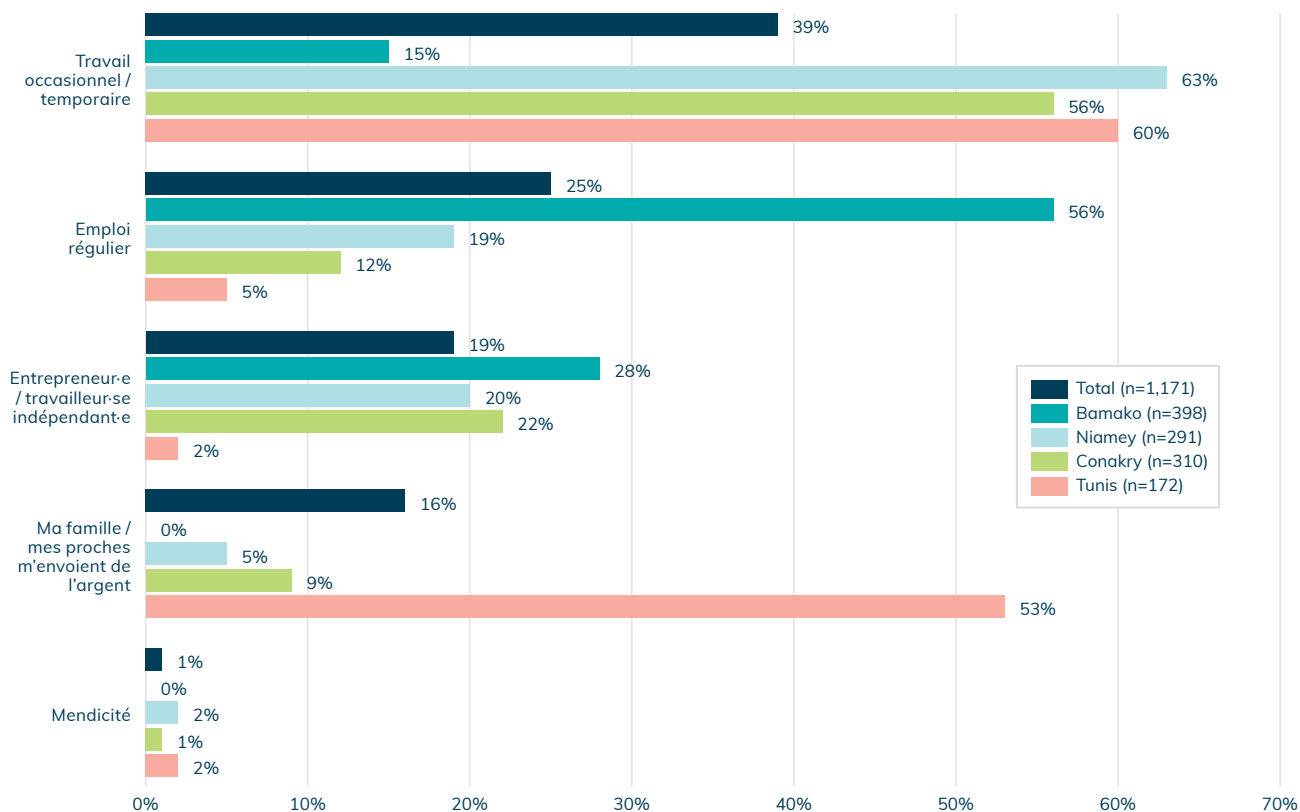
Dans leur pays d'origine, les jeunes femmes interrogées étaient généralement moins bien intégrées dans le secteur de l'emploi que leurs homologues masculins. Comme indiqué en Partie 1, les jeunes femmes avaient moins souvent accédé à une source de revenus avant leur départ en mobilité que les jeunes hommes (51%, n=340, et 68%, n=816, respectivement). Parmi eux/elles, les jeunes femmes exerçaient plus souvent une activité à leur propre compte (43%) que les jeunes hommes (33%, voir Figure 5),³³ faute d'autres alternatives.³⁴ Les jeunes hommes bénéficiaient donc d'un meilleur accès à l'emploi que les jeunes femmes, même si ces emplois restaient majoritairement précaires sous la forme de travail temporaire et/ou occasionnel (pour 48% d'entre eux).

...à des opportunités économiques précaires au cours de la mobilité

Les jeunes interrogé·e·s à Conakry (n=348), Niamey (n=299) et Tunis (n=329) qui avaient une source de revenus ne parvenaient pas à obtenir une stabilité de l'emploi leur garantissant une sécurité financière. Les répondant·e·s de ces trois centres urbains avaient le plus souvent accès à des

opportunités économiques de court terme sous la forme de travail occasionnel et/ou temporaire. Il s'agit en effet de la forme majoritaire de travail pour les répondant·e·s de Niamey (63%), Tunis (61%) et Conakry (56%), tandis que Bamako fait figure d'exception (15%). Le travail indépendant et l'auto-entreprenariat sont une alternative à l'emploi à laquelle les répondant·e·s de Conakry (22%) et Niamey (20%) pouvaient accéder, tandis que les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s à Tunis dépendaient plus souvent de l'aide financière envoyée par leur famille et leurs proches (53%). Par contre, la majorité des jeunes migrant·e·s interrogé·e·s à Bamako qui avaient une source de revenus (n=406) bénéficiaient de conditions de travail relativement stables. En effet, Bamako enregistre la part de répondant·e·s ayant accès à un emploi régulier³⁵ (56%) la plus élevée entre les quatre villes d'entretien. L'accès à des opportunités économiques stables ne signifie pas nécessairement que celles-ci sont dans l'économie formelle ; au contraire, la majorité des migrant·e·s à Bamako travaillent dans le secteur informel.³⁶ En revanche, cela indique une bonne viabilité de leurs moyens de subsistance en termes de stabilité et de ressources financières régulières.

Figure 6. Comment gagnez-vous de l'argent ?³⁷ Par ville d'entretien.



33 Parallèlement, les jeunes hommes ont plus souvent indiqué que les jeunes femmes qu'ils dépendaient de ressources occasionnelles (48% et 39% respectivement).

34 Leora F. Klapper and Inessa Love (2011), [Entrepreneurship and development: the role of information asymmetries](#)

35 Un emploi régulier est habituellement formalisé par un contrat de travail et offre une forme de stabilité à travers des horaires de travail constants, des revenus stables et prévisibles, ainsi que des bénéfices et une protection sociale. ILO (2022), [Forms of work: an overview of the new statistical standards](#)

36 Ecole supérieure de gouvernance de Maastricht (2017), Profil migratoire du Mali : Etude sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre

37 Parmi les répondant·e·s ayant indiqué gagner de l'argent au moment de l'entretien.

Vulnérabilité économique et exposition aux risques

Statut migratoire et insertion économique

Un·e répondant·e sur deux (53%) a déclaré ne pas avoir de documents légaux pour séjourner dans le pays d'entretien. Ce score est le plus élevé à Conakry (64%) et Bamako (63%), malgré le fait que les jeunes migrant·e·s originaires d'un autre pays de la CEDEAO pouvaient bénéficier du protocole relatif à la libre circulation des personnes. À l'inverse, 27% des répondant·e·s ont déclaré être dans une situation régulière sans avoir besoin d'un permis de séjour, et 8% ont déclaré être dans le pays en possession d'un permis temporaire. Seulement 4% étaient des demandeur·se·s d'asile, mais ce score occulte des disparités entre villes d'entretien avec, notamment, 15% des jeunes interrogé·e·s à Tunis qui avaient engagé une procédure de demande d'asile.

Dans des économies où l'emploi informel domine, le statut migratoire des répondant·e·s n'empêche pas l'accès à des opportunités économiques, mais peut les exclure des régimes de protection. Parmi les répondant·e·s ayant déclaré avoir une source de revenus au moment de l'entretien (n=1,382), plus de la moitié (53%) étaient en situation irrégulière. De même, les proportions de répondant·e·s qui avaient accès à une source de revenus sont similaires entre ceux/celles qui étaient en situation irrégulière (n=921, 79%) et ceux/celles avec un statut régulier (n=452, 83%) au moment de l'entretien. Seulement 10% des jeunes interrogé·e·s qui n'avaient pas trouvé d'emploi (n=185) ont déclaré ne pas être autorisé·e·s à travailler pour expliquer leur situation d'exclusion (voir Figure 4). Par contre, les travailleur·e·s migrant·e·s en situation irrégulière seraient plus exposé·e·s à des conditions de travail précaires et à des risques de protection tels que l'exploitation, l'instabilité de l'emploi, les retenues arbitraires de salaire, ou encore les dangers pour leur santé.³⁸

Financement du projet migratoire et risque d'endettement

Les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s disposaient de plusieurs moyens pour financer leurs projets migratoires, mais la majorité a eu recours à une seule source de financement.

L'épargne personnelle (49%) et le soutien financier apporté par la famille (47%) sont les deux principaux moyens utilisés par les répondant·e·s pour financer leur voyage, devant la vente de leurs biens matériels (14%) et/ou l'emprunt à un tiers (11%) (voir Figure 7). Les jeunes femmes interrogées ont plus souvent eu recours à une aide financière de leurs familles (pour 52% d'entre elles, contre 45% des jeunes hommes) alors que leurs homologues masculins avaient plus souvent utilisé leurs propres fonds (pour 53% d'entre eux, contre 42% des femmes).

L'accès à une source de revenus avant la mobilité facilite le recours à l'épargne personnelle pour financer le projet migratoire de façon indépendante. Parmi les répondant·e·s qui avaient une source de revenus dans l'année précédant leur départ (n=1,156), 70% ont financé leur voyage grâce aux fonds qu'ils/elles avaient pu accumuler, notamment à travers leur travail. Ce score n'atteint que 15% parmi les répondant·e·s qui n'avaient pas de sources de revenus dans les 12 mois précédant leur mobilité (n=713) (voir Figure 7).

L'absence de revenus avant la mobilité pourrait créer une dépendance à un soutien financier extérieur, à un risque d'endettement et/ou à faire peser une charge financière sur la famille. Pour les répondant·e·s qui n'avaient pas de source de revenus dans l'année précédant leur départ, la mobilité a souvent été un investissement familial. En effet, 69% d'entre eux/elles bénéficiaient d'une aide de leur famille pour financer leur projet migratoire contre 34% parmi ceux/celles qui avaient un revenu avant leur départ. Une minorité (14%) a aussi contracté un emprunt auprès d'un tiers (voir Figure 7).

Le risque d'endettement, même auprès de la famille et/ou sous la forme d'une redevabilité morale, peut inciter cette catégorie de migrant·e·s à persévérer résolument dans leur parcours migratoire. Dans ces circonstances, l'endettement excessif peut entraîner une migration dangereuse et une exposition plus grande aux risques d'exploitation, d'abus et de trafic humain.³⁹ Le poids de la dette constitue également une entrave supplémentaire pour la migration de retour,⁴⁰ augmentant le potentiel sentiment d'échec et de honte.⁴¹

38 OIM (2022), [Intégration de la migration dans les interventions pour l'emploi](#)

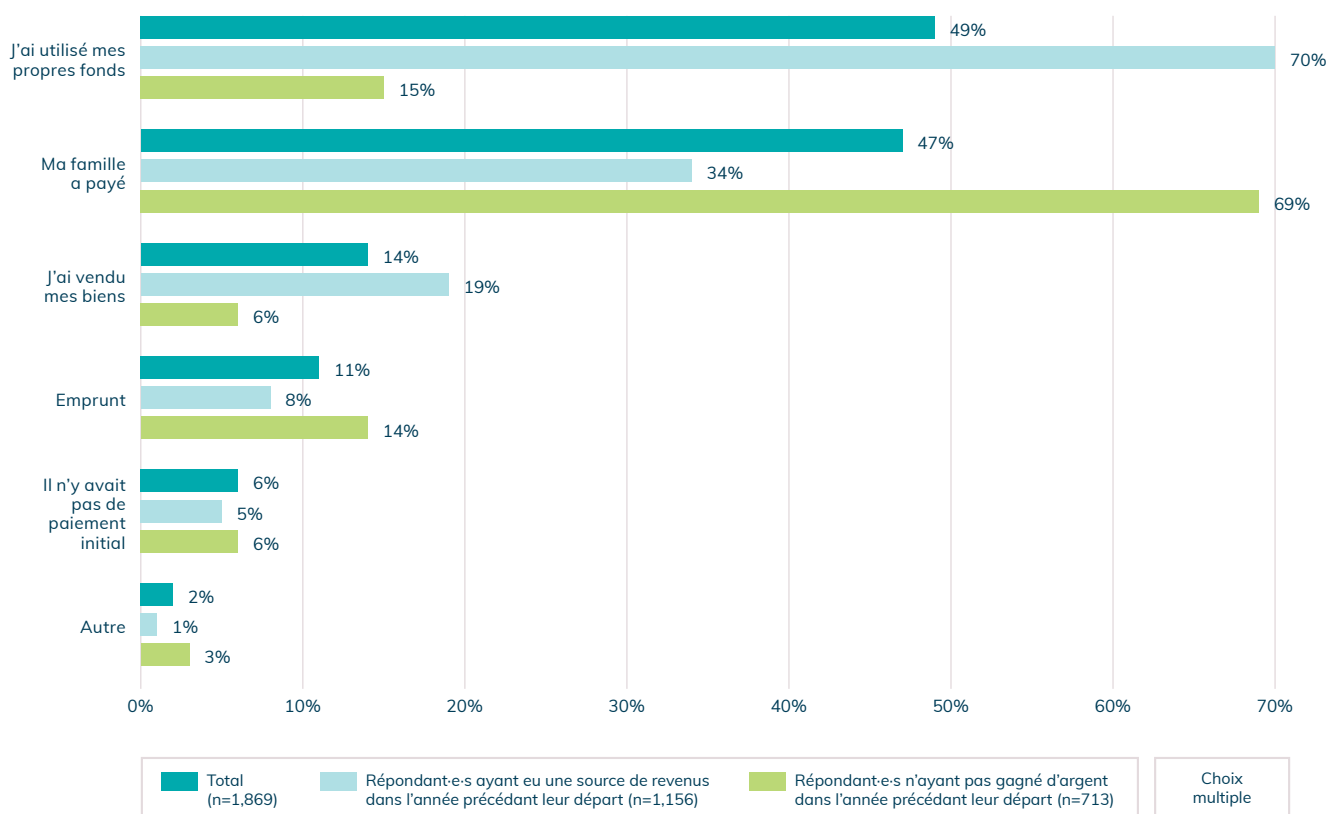
39 ODI (2023), [Debt, exploitation and trafficking of labour migrants](#)

40 IOM (2020), [Research brief – Migrant debt. Mali](#)

IOM (2020), [Research brief – Migrant debt. Côte d'Ivoire](#)

41 MMC (2024), [Multiple and intersecting harms: examining use of force in return and its detrimental impact on migrants' human rights during and after return to Senegal](#)

Figure 7. Comment avez-vous initialement financé votre voyage ? Selon si les répondant·e·s ont indiqué avoir gagné de l'argent dans l'année précédant leur départ ou non.



Travail forcé et abus

Dans l'ensemble, les répondant·e·s considéraient que les jeunes hommes et jeunes femmes migrant·e·s étaient peu susceptibles d'être exposé·e·s au risque de travail forcé, sauf à Tunis et à Niamey. Ils/elles estimaient aussi couramment que les jeunes hommes migrant·e·s encouraient le risque d'être exploités au travail (18%, n=308) que leurs homologues féminines (15%, n=250). Cependant, des disparités entre villes d'entretien existent. Plus du tiers des répondant·e·s de Tunis estiment que les jeunes hommes (36%) et les jeunes femmes (34%) migrant·e·s sont exposé·e·s au risque de travail forcé. A Niamey, le risque de travail forcé perçu pour les jeunes hommes migrants est également élevé (33%, contre 15% pour le même risque perçu pour les jeunes femmes migrantes).⁴² Niamey et Tunis apparaissent aussi comme les villes où les jeunes migrant·e·s sont plus couramment exposé·e·s à des pratiques abusives de la part de leurs employeurs. Ces abus peuvent inclure des violences physiques et/ou verbales, des horaires de travail excessifs, des environnements de travail dangereux, la rétention des documents d'identité, la menace de dénonciation aux autorités, ou encore des retenues arbitraires sur leurs salaires (notamment dans les cas de servitude pour dette).⁴³

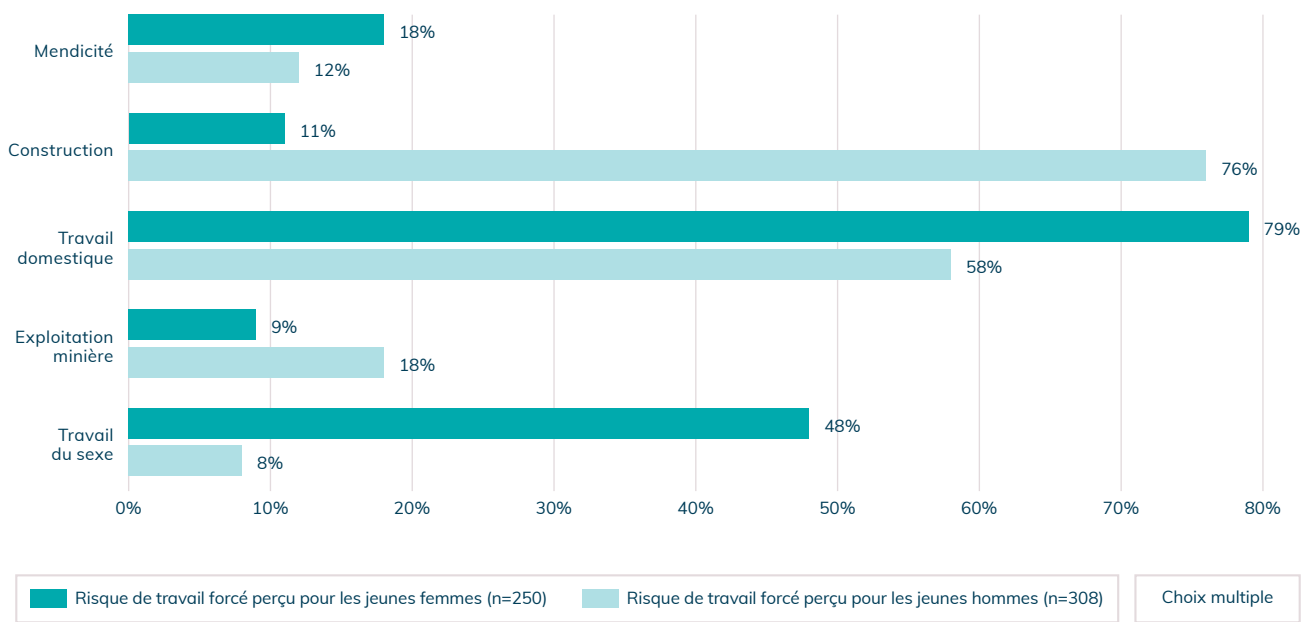
Les jeunes femmes et les jeunes hommes migrant·e·s font face au risque de travail forcé dans des secteurs d'activité différents. Conformément aux domaines dans lesquels elles

sont le plus couramment actives, les jeunes femmes migrantes seraient plus souvent exposées au risque de travail forcé lorsqu'elles occupent un emploi domestique et/ou qu'elles sont engagées dans le commerce du sexe. En effet, 79% des répondant·e·s qui percevaient un risque de travail forcé pour les jeunes femmes migrantes ont indiqué le travail domestique comme secteur d'activité où elles y seraient exposées, et 48% (n=119) ont cité le travail du sexe. Parmi ces dernier·e·s répondant·e·s, 29% étaient interrogé·e·s à Bamako, où le travail du sexe était une activité exercée par 44% des jeunes femmes migrantes ayant une source de revenus. Ces secteurs d'activité emploient une main d'œuvre peu visible, ce qui accentue les risques liés à l'exploitation. Pour les jeunes hommes migrants, le secteur de la construction constitue le principal domaine dans lequel ils encouraient le risque d'exploitation au travail. Trois quarts (76%, n=235) des répondant·e·s percevant un risque de travail forcé encouru par les jeunes hommes migrants ont en effet cité le secteur de la construction comme étant propice à ce type de risque (voir Figure 8). Parmi eux, près de la moitié (49%) ont été interrogés à Niamey, où 52% des jeunes hommes interrogés ayant une source de revenus travaillaient dans le secteur de la construction au moment de l'entretien. Le secteur de la construction peut offrir de nombreuses opportunités économiques aux jeunes hommes migrants, mais celles-ci seraient perçues comme n'offrant pas des conditions décentes.

42 A titre de comparaison, 2% des répondant·e·s de Bamako considéraient que les jeunes hommes migrants encouraient le risque de travail forcé, contre 9% pour le même risque perçu pour les jeunes femmes migrantes. Pareillement, 2% des répondant·e·s de Conakry considéraient que les jeunes hommes migrants étaient exposés au risque d'exploitation au travail, et 1% percevaient ce risque pour les jeunes femmes migrantes.

43 ILO & IOM (2022), [Estimations mondiales de l'esclavage moderne : travail forcé et mariage forcé – Résumé analytique](#)

Figure 8. Dans quels secteurs d'activité les jeunes femmes et/ou les jeunes hommes encourent-elles/ils le risque d'exploitation du travail dans votre lieu de résidence actuel ?⁴⁴



44 Parmi les répondant·e·s ayant indiqué le travail forcé comme risque encouru par les jeunes femmes et/ou jeunes hommes dans leur lieu de résidence actuel.

Partie 3. Insertion économique et capital humain des jeunes en mobilité

Prévalence des compétences pratiques sur le niveau d'éducation

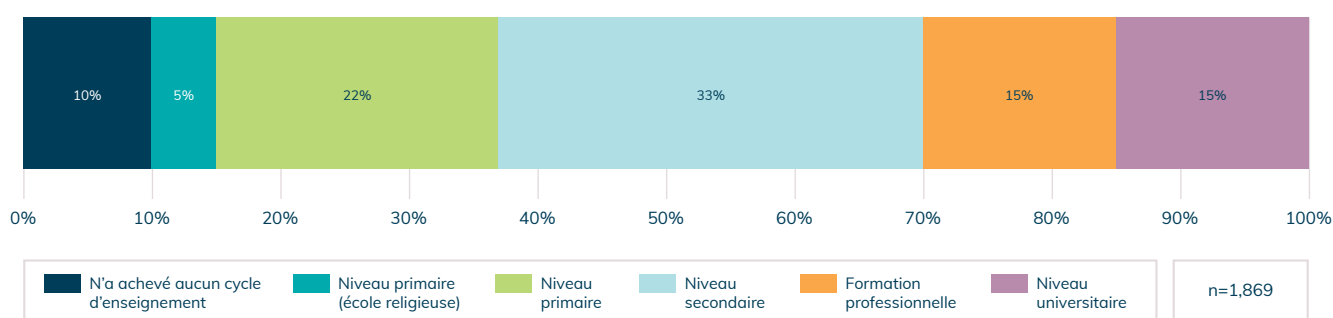
Niveau d'éducation

Dans l'ensemble, le niveau d'éducation des jeunes migrant·e·s interrogé·e·s était supérieur à celui de la population générale en Afrique de l'Ouest et du Centre.

En effet, 90% des répondant·e·s avaient accédé à une éducation, et 63% avaient au moins suivi un enseignement secondaire (voir Figure 9). Ces chiffres sont plus élevés que les taux moyens d'achèvement d'une scolarisation primaire (61% en 2022)⁴⁵ et dans le premier

cycle d'éducation secondaire (43% en 2022)⁴⁶ au sein de la population générale des régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre. En outre, avec 30% de répondant·e·s qui ont suivi soit un enseignement universitaire (15%), soit une formation professionnelle (15%), les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s sont en mesure de participer à l'accroissement de la main d'œuvre et au dynamisme des bassins d'emploi qu'ils/elles cherchent à intégrer grâce à leurs qualifications spécialisées.⁴⁷

Figure 9. Niveau d'éducation des répondant·e·s



Le niveau d'éducation n'est pas perçu comme un levier facilitant l'accès à des opportunités économiques, mais la reconnaissance des acquis peut contribuer à l'amélioration des conditions de travail. Seulement 6% des répondant·e·s qui n'avaient pas accès à une source de revenus au moment de l'entretien ont indiqué ne pas avoir la formation nécessaire pour accéder à un travail (voir Figure 4). La forte demande pour des services éducatifs, en particulier pour des formations professionnelles (voir Figure 11), vient nuancer ce constat. La reconnaissance formelle des compétences et expériences acquises en situation de travail (voir Figure 10) et/ou l'acquisition de nouvelles connaissances et qualifications peuvent ainsi présenter des avantages pour, par exemples, l'accès à un meilleur statut (emploi formel) ou une meilleure rémunération.⁴⁸

Compétences et savoir-faire

Les domaines d'activité dans lesquels les répondant·e·s ont travaillé avant leur départ favorisent l'acquisition de compétences transférables, lesquelles peuvent être mises

à profit sur le marché du travail des localités traversées au cours de la mobilité. Près de la moitié (46%) des jeunes interrogé·e·s qui travaillaient avant leur départ ont exercé une profession qui demande des compétences dans le commerce de détail, le service à la clientèle et/ou la restauration. L'autre moitié a travaillé dans des domaines qui exigent des compétences pratiques et techniques spécialisées qui sont acquises par la formation professionnelle et/ou par l'expérience, en situation de travail. Il s'agit des secteurs de l'agriculture (12%), de l'industrie (12%), du travail domestique (9%), de la construction (9%) et du transport (7%). Les jeunes répondant·e·s qui ont développé ces compétences en travaillant avant leur départ ont ensuite pu faire preuve d'une plus grande adaptabilité pour s'intégrer dans de nouveaux environnements économiques. En effet, 84% des répondant·e·s qui avaient une source de revenus dans l'année précédant leur départ ont aussi déclaré gagner de l'argent au moment de l'entretien, contre 73% parmi la catégorie de répondant·e·s qui n'avaient pas de sources de revenus avant leur départ.

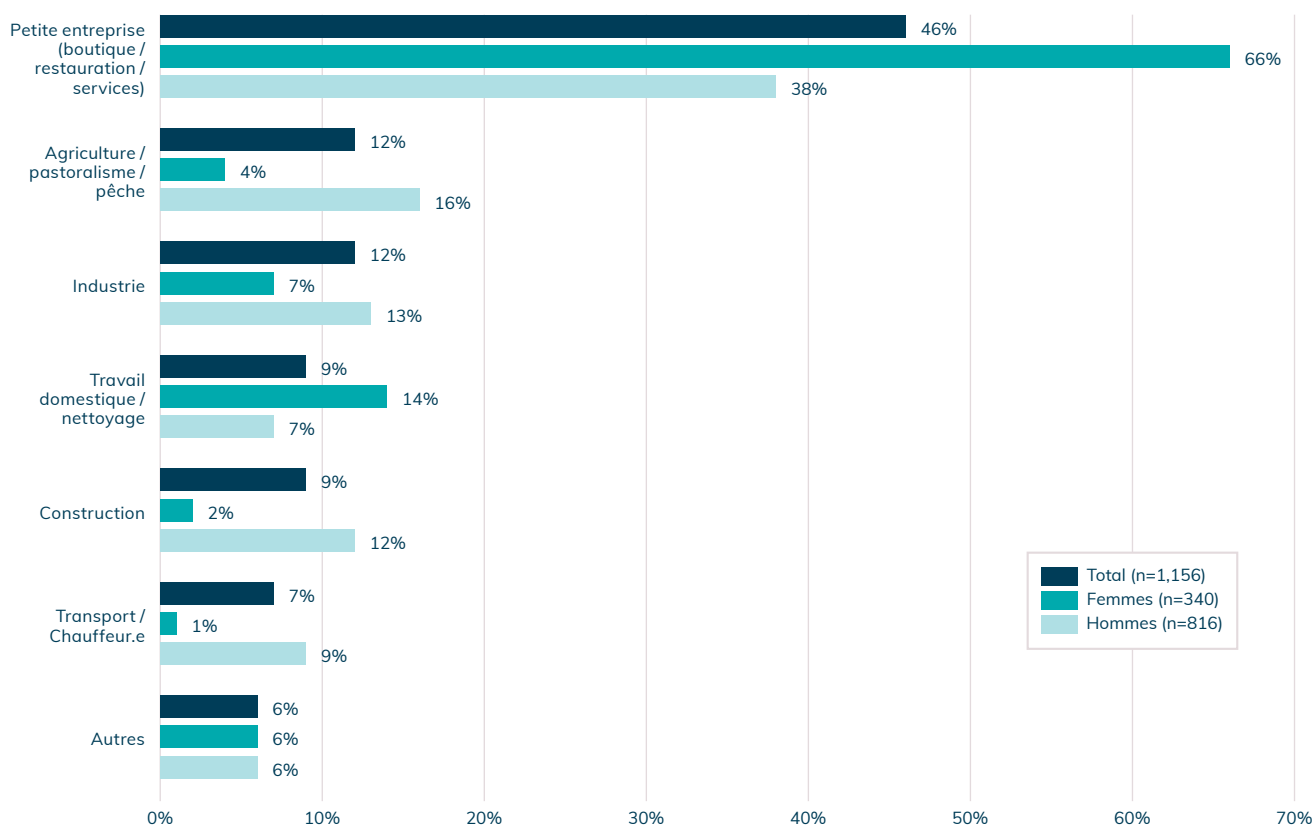
45 Groupe de la Banque Mondiale (2022), [Stratégie d'éducation pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre](#)

46 Unicef, [Secondary education data](#) (consulté le 18 avril 2024).

47 OIM (2021), [Migration et développement en Afrique de l'Ouest](#)

48 ILO (2020), [How to facilitate the recognition of skills of migrant workers. Guide for employment services providers](#)

Figure 10. Dans quel secteur gagniez-vous de l'argent dans les 12 mois qui ont précédé votre départ ?⁴⁹ Par sexe.



Les secteurs d'activité dans lesquels les jeunes femmes travaillaient dans leur pays d'origine étaient généralement moins variés que pour les hommes. En effet, seulement 4% des femmes exerçaient une activité rémunérée dans le secteur agricole, contre 16% des hommes. L'agriculture est pourtant l'activité principale des femmes rurales en Afrique de l'Ouest, mais c'est souvent un travail non rémunéré sous forme d'agriculture vivrière.⁵⁰ Seulement 2% des jeunes répondantes travaillaient dans la construction (contre 12% des hommes) et 1% dans le transport (contre 9% des hommes). En revanche, elles travaillaient principalement dans le commerce de détail, les services à la clientèle et/ou la restauration (66%), mais aussi comme travailleuses domestiques (14%). Ces secteurs d'activité correspondent aux rôles économiques des femmes en milieux urbains socialement prescrits et majoritairement dans l'informel et/ou à travers une activité de subsistance à leur propre compte.⁵¹ Les jeunes femmes ayant moins développé de compétences pratiques et techniques que les jeunes hommes avant leur départ, leur intégration dans les pays de destination se limite souvent à un nombre restreint⁵² d'opportunités économiques dans des secteurs élémentaires.⁵³ Leur mobilité peut aussi être une stratégie pour accéder à de nouveaux secteurs d'activité et s'émanciper d'une division sexuée du travail.⁵⁴

Les opportunités de travail accessibles aux jeunes migrant·e·s interrogé·e·s dans les secteurs d'emploi de leur ville d'entretien nécessitent avant tout des compétences pratiques. Les répondant·e·s qui avaient une source de revenus au moment de l'entretien avaient plus souvent suivi une formation professionnelle que ceux/celles qui n'avaient pas de revenus (respectivement 17% et 9%). De même, tout bassin d'emploi confondu, les répondant·e·s qui exerçaient une activité rémunérée au moment de l'entretien (n=1,222) travaillaient principalement dans les domaines des petites entreprises (37%), du travail domestique (13%) et de la construction (16%). Ces secteurs ne nécessitent pas toujours des qualifications formelles. En revanche, ils valorisent les compétences pratiques et l'expérience professionnelle davantage que les diplômes et le niveau d'éducation. Les jeunes migrant·e·s peuvent ainsi réussir à s'intégrer dans ces bassins d'emploi en tirant parti de leurs compétences professionnelles acquises soit avant leur départ en mobilité (voir Figure 10), soit au cours de leurs étapes. En outre, la reconnaissance de leurs acquis par le biais d'une certification formelle de leurs compétences pratiques constitue un levier qui peut leur ouvrir l'accès à des opportunités d'emploi décent, formel et mieux rémunéré.⁵⁵

49 Parmi les répondant·e·s ayant indiqué gagner de l'argent avant leur départ à travers un emploi régulier, temporaire ou occasionnel, et/ou comme entrepreneur·e/travailleur·se indépendant·e. Parmi eux/elles, l'option « Autres » regroupe les choix de réponse suivants : sécurité (n=10), finance et informatique (n=23), fonction publique et enseignement (n=9), professionnel·le de santé (n=9), refus (n=3), police ou armée (n=2) et autres (n=13).

50 FIDA (2015), [Dossier : égalité des sexes et développement rural](#)

51 OCDE (2011), [Panorama de la société 2011. Les indicateurs sociaux de l'OCDE](#)

52 ILO (2020), [Who are the women on the move? A portrait of female migrant workers](#)

53 ILO (2008), [Women and men migrant workers: moving towards equal rights and opportunities](#)

54 IOM (2020), [Afrique centrale et Afrique de l'Ouest : les femmes sont de plus en plus nombreuses à rechercher l'égalité à travers la migration](#)

55 ILO (2020), [Op. cit.](#)

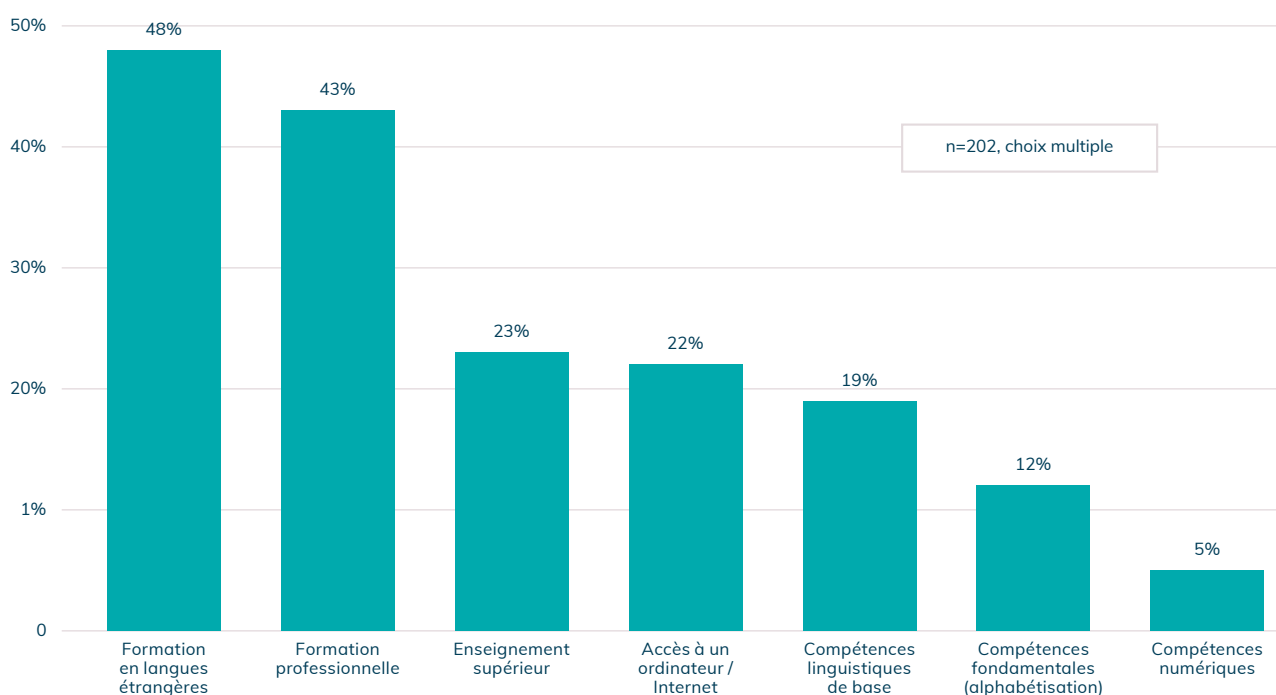
Besoins en développement de compétences

La demande en services éducatifs reste élevée parmi les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s, même lorsque ces dernier·e·s disposent d'une source de revenus. En effet, 70% de tou·te·s répondant·e·s ont déclaré avoir besoin de services liés à l'éducation, proportion similaire (68%) parmi ceux/celles qui avaient une source de revenus au moment de l'entretien (n=1,382).⁵⁶ L'accès à des opportunités économiques au cours de la mobilité ne signifie donc pas nécessairement que les jeunes migrant·e·s ont renoncé à poursuivre un parcours éducatif. Au contraire, la poursuite d'un apprentissage peut être perçue comme une opportunité facilitant leur intégration présente et/ou future dans de nouveaux environnements de travail. Elle est aussi un moyen, au même titre que la reconnaissance des acquis, d'améliorer les perspectives d'accès à un emploi formel et/ou mieux rémunéré.⁵⁷ Ce besoin est particulièrement marqué chez les jeunes migrant·e·s à Tunis, Niamey et Conakry où 95% (n=403), 79% (n=324) et 72% (n=300) respectivement des répondant·e·s ont rapporté avoir des besoins en services éducatifs, contre 37% (n=175) des personnes interrogées à Bamako.

La nature des besoins en services éducatifs rapportés par les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s démontre la centralité de compétences qui faciliteraient leur adaptabilité dans de

nouveaux environnements de travail. Parmi les répondant·e·s ayant indiqué un ou plusieurs besoins en termes de services éducatifs (n=1,202), près de la moitié (48%) ont formulé une demande pour une formation en langue étrangère. La maîtrise du Français et/ou de l'Arabe peut en effet être un levier pour l'intégration sur le marché du travail dans les localités traversées, d'entretien et/ou de destination, tout en réduisant aussi l'exposition aux risques de protection.⁵⁸ A ce titre, 57% des répondant·e·s de Tunis⁵⁹ rapportaient un besoin en formation en langues étrangères.⁶⁰ Le deuxième type de besoins en services éducatifs rapporté par 43% répondant·e·s concerne l'accès à une formation professionnelle (voir Figure 11). Cette catégorie de besoins enregistre des variations significatives entre villes d'entretien, atteignant un score de 58% à Tunis et seulement de 12% à Bamako.⁶¹ Cette différence peut être biaisée par les intentions de mobilité après la ville d'entretien. Les répondant·e·s de Tunis exprimeraient plus fréquemment le besoin de développer des compétences techniques recherchées sur le marché du travail européen, envisageant cette destination comme leur prochaine étape de mobilité. En revanche, ceux/celles de Bamako possèderaient plus souvent des compétences professionnelles adaptées aux opportunités économiques dans leur ville d'entretien et/ou pour les prochaines étapes de leur mobilité.

Figure 11. Services liés à l'éducation dont les jeunes interrogé·e·s ont besoin⁶²



56 La même proportion est de 78% parmi ceux/celles qui n'avaient pas de source de revenus au moment de l'entretien.

57 ILO (2020), [Op. cit.](#)

58 MMC (2020), [Op. cit.](#)

59 MMC (2021), [Op. cit.](#)

60 A titre de comparaison, ce score n'était que de 29% parmi les répondant·e·s de Conakry.

61 Les mêmes proportions étaient de 39% à Conakry et 43% à Niamey.

62 Parmi les répondant·e·s n'ayant pas répondu « aucun » à la question « De quels types de services liés à l'éducation avez-vous le plus besoin ? »

Conclusion

La mobilité offre aux jeunes migrant·e·s des opportunités économiques, augmentant leur accès à des sources de revenus par rapport à leur situation avant le départ. Cependant, cette ouverture à de nouvelles opportunités ne conduit pas à des conditions d'emploi plus décentes. Les secteurs d'activité accessibles aux jeunes migrant·e·s restent restreints et précaires. La majorité travaille dans des emplois temporaires ou indépendants, souvent sans protection sociale, les exposant à des risques d'exploitation et d'abus. Travailler pendant la mobilité peut aussi être une nécessité pour atteindre de nouvelles destinations, surtout pour ceux/celles ayant des ressources financières limitées et/ou qui ont dû emprunter de l'argent pour financer les frais liés à leur mobilité. Dans ces circonstances, le risque d'endettement peut s'ajouter à d'autres formes de vulnérabilités économiques liées à l'exploitation au travail. En outre, les jeunes en mobilité sont généralement plus éduqué·e·s que la moyenne en Afrique de l'Ouest et leur main d'œuvre peut bénéficier aux pays d'accueil. La reconnaissance des compétences acquises, tant dans leur pays d'origine que durant leur mobilité, apparaît comme un levier clé pour améliorer l'intégration économique et les conditions d'emploi des jeunes migrant·e·s. Une forte demande pour des services éducatifs, notamment en formation linguistique et professionnelle, reflète le besoin de mieux s'adapter aux marchés du travail dans les pays de destination. Ces défis peuvent être relevés à travers des actions visant, par exemples, à améliorer la prise de décision et la préparation des personnes ayant des projets migratoires et/ou visant à encourager un recrutement équitable et éthique des migrant·e·s pour garantir leur protection et favoriser des conditions de travail plus décentes. Cela peut inclure un appui aux services d'intermédiation de l'emploi ainsi que la mise en place de systèmes d'accompagnement et de partage d'informations sur les opportunités de travail disponibles sur les marchés du travail dans les pays de destination.⁶³

63 Helvetas (2021), [Migration et développement. Document régional Afrique de l'Ouest](#)



DRC CONSEIL DANOIS POUR LES RÉFUGIÉS

MMC est un réseau mondial engagé dans la collecte de données, la recherche, l'analyse et le développement de politiques et de programmes sur la migration mixte, avec des centres régionaux en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe et en Amérique latine, et une équipe mondiale basée à Copenhague, Genève et Bruxelles.

Le MMC est une source majeure de données, de recherches, d'analyses et d'expertise indépendantes et de haute qualité. Le MMC a pour objectif d'améliorer la compréhension des migrations mixtes, d'avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales, de fournir des réponses de protection fondées

sur des données probantes pour les personnes en déplacement et de stimuler la réflexion dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC).

Pour plus d'informations, consultez le site:
mixedmigration.org et suivez-nous sur
[@Mixed_Migration](https://twitter.com/Mixed_Migration)

